M11B1 - PANONCEAU AVEC DATE D'APPLICATION
Référence : 03254

RESUME



Le Panonceau M11B1 avec dates personnalisables est idéal pour informer l'automobiliste qu'il entre dans une zone réglementée selon des dates définies (DU XX/XX AU XX/XX).

Ce panonceau s'utilise généralement en complément des panneaux d'entrée B58 et de sortie B59 de zone d'équipements hivernaux obligatoires.

Les points forts :

- Résistant
- Eco-responsable
- CE + NF complémentaires
- Films rétro-réfléchissants de classe 1 ou 2
- Rails de fixations inclus (les brides et supports sont à prévoir)

N'oubliez pas d'indiquer les dates que vous souhaitez faire inscrire sur le panneau dans l'onglet personnalisation avant d'ajouter le produit à votre panier.



DECLINAISONS

Taille	Classe
1000 x 300 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)
1000 x 300 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)
500 x 150 mm (1 rail au dos)	Classe 1 (T1)
500 x 150 mm (1 rail au dos)	Classe 2 (HIP)

700 x 200 mm (1 rail au dos)	Classe 1 (T1)
700 x 200 mm (1 rail au dos)	Classe 2 (HIP)
350 x 150 mm (1 rail au dos)	Classe 1 (T1)
350 x 150 mm (1 rail au dos)	Classe 2 (HIP)

DESCRIPTION

DESCRIPTION DU PANONCEAU M11B1 AVEC DATES

La panonceau M11B1 se place en dessous et en complément d'un panneau d'entrée et de sortie de zone. Le panonceau M11B1 accompagne généralement les panneaux d'entrée et de sortie de zone d'équipements hivernaux obligatoires, panneau instauré par l'arrêté du 23 juin 2021 paru au journal officiel du 10 juillet de la même année dans le cadre de la loi Montagne. Cette loi est applicable dans 48 départements situés en massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, Massif jurassien, Pyrénées, Massif vosgien) où les véhicules devront être équipés en période hivernale. Cette loi entrera en vigueur du 1er novembre au 31 mars selon une liste de communes établies.

Le panonceau M11B1 est entièrement personnalisable : vous pouvez faire inscrire les dates de votre choix sur le panonceau. Il suffit d'indiquer le texte désiré dans le champ "PERSONNALISATION" en dessous du bouton "AJOUTER AU PANIER".

COMMENT FIXER LE PANONCEAU DE SIGNALISATION M11B1 À UN POTEAU ?

Nos panonceaux de signalisation routière sont équipés d'un rail de fixation au dos. Il sert pour fixer le panonceau sur un poteau. La fixation n’est possible qu’à l'aide de brides vendues séparément. Les brides entourent le poteau et sont fixées aux rails à l’aide de boulonnerie. La boulonnerie est fournie avec les brides.

Il vous faudra donc commander une bride de fixation qui correspond à la taille de votre support.

CARACTERISTIQUES DU PANONCEAU M11B1 Dates personnalisées

Dimensions :

- 600 x 150 mm
- 700 x 200 mm
- 1200 x 240 mm
- 1600 x 250 mm

Classes :

- La classe 1 visible jusqu'à 100 mètres
- La classe 2 visible jusqu'à 250 mètres

Si vous voulez en savoir plus sur les panonceaux, consultez notre article de blog.

Pour avoir de plus amples informations concernant la loi Montagne, vous pouvez consulter notre article consacré à cette loi.